



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E28235

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2026

ÉDITÉ LE

29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/02/2016

100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LYON LYON

Siret : 332 699 669 00047

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 80 00974

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C24888F1244000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C24888F1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : LOFOTEN

1 RUE DE LA MANSE

ZA DES ANDRES

69126 BRINDAS

Téléphone : 04 78 81 70 09

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@lofoten-bois.com

Responsabilité légale :

LOFOTEN DEVELOPPEMENT (828 464 735) / BORGOGNO TOM DIRECTEUR GÉNÉRAL / COURBIERE JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 110

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	22/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.